



## Section d'Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont, le 20 janvier 2010

**David NOËL**

Secrétaire de section

Membre du Secrétariat Fédéral du PCF 62

**A Monsieur Jean-Michel BERARD**

Préfet du Nord  
Place de la République  
2, rue Jacquemars Gielée  
59 039 LILLE Cedex

Objet : Procédure d'expulsion de M. TOURE KARAMBA.

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'apprendre l'arrestation de TOURE KARAMBA. TOURE KARAMBA, sans-papiers de Lille de nationalité guinéenne a été arrêté ce mardi 19 janvier 2010 peu avant 14 heures alors qu'il repartait à la CGT, en compagnie de deux autres camarades, après la pause de midi pour y poursuivre le rangement des archives de l'histoire sociale du travail, comme il le fait chaque mardi.

Selon le témoignage des deux camarades de la CGT qui étaient en compagnie de TOURE KARAMBA, 3 policiers en civil, dans une voiture banalisée, ont d'abord procédé au contrôle d'une personne d'origine maghrébine et se sont adressés ensuite à TOURE KARAMBA, sans guère prêter attention à une autre camarade qui leur exhibait une copie de son permis de conduire en lieu et place d'une pièce d'identité.

« *Vous n'avez pas de titre de séjour. Il faut qu'on vous embarque* », lui disent les policiers.

TOURE KARAMBA a 10 ans de présence en France ; il est en effet arrivé sur le territoire de la République en 2000. Dès son arrivée, il a fait une demande d'asile politique qui a été rejetée. Depuis 2004, il est connu sur la place de Lille pour son engagement politique contre la dictature dans son pays.

En 2008, il effectue avec d'autres la marche nationale Lille-Paris, qui a traversé la France en 22 étapes au cours desquelles il a apporté son témoignage de la situation de répression en Guinée et



## Section d'Hénin-Beaumont

de la situation personnelle en tant que militant engagé. C'est à cette occasion que je l'ai rencontré. Ancien adjoint au maire d'Hénin-Beaumont, j'avais accueilli la marche des sans-papiers et eu l'occasion d'échanger avec TOURE KARAMBA et ses camarades et de saluer leur courage et leur dignité.

Le 7 juin 2009, il est l'un des acteurs principaux de la marche de solidarité Neuf-Mesnil-Lille en passant par le Pas-de-Calais. Cette marche de solidarité et d'intégration a également reçu le soutien de nombreux élus des étapes de la marche.

Après 10 ans de présence, le moins que l'on puisse dire est que KARAMBA qui est acteur dans une troupe de théâtre a une maîtrise appréciable de la langue française. Passionné d'agriculture, il envisage en cette période de grande crise de développer une activité dans ce domaine, avec le soutien des agriculteurs. Il est clair que TOURE KARAMBA possède un projet professionnel permettant son insertion professionnelle en cas de régularisation.

TOURE KARAMBA vient de la Guinée, pays à propos duquel le ministre des affaires étrangères Monsieur Kouchner a déclaré que la France rompait toute relation après les tueries de plus de 150 opposants politiques selon les sources onusiennes. La France a même reçu des blessés de ce massacre qualifié par l'ONU et les ONG de crime contre l'humanité. TOURE KARAMBA court donc des risques vitaux en cas de retour dans son pays.

Compte-tenu de tous les éléments évoqués dans ce courrier, nous vous demandons Monsieur le Préfet de libérer et de régulariser TOURE KARAMBA.

Veillez agréer Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

**David NOËL**

Secrétaire de la Section PCF d'Hénin-Beaumont  
Membre du Secrétariat Fédéral du PCF 62